



SERAIT-CE ENFIN DANS L'AIR DU TEMPS ?...

Certes, la taille de la photo ne permet que difficilement d'en voir les détails mais il est important que le cadrage soit ainsi fait afin de juger de l'éventail de produits mettant en valeur la Bourgogne... Si votre œil aguerri vous autorise toutefois à percevoir les choses plus finement, vous reconnaîtrez en plein centre et sur trois hauteurs, une sélection issue des Côtes du Couchois, en rouge comme en blanc et c'est justement là, la teneur de cet article...

En effet, est-ce une conséquence positive de la Covid ou simplement dans l'air du temps mais force est de constater que la Grande Distribution s'oriente de plus en plus vers le local, le proche et le nature... Le BIO explose et les appellations régionales commencent à trouver leur place.

Saluons donc la très belle visibilité que nous offre le centre E.Leclerc de Magny-en-Vexin au nord-ouest de Paris grâce à la sélection faite par Jean-Paul Dias qui réserve une belle part aux Côtes du

Couchois au sein de ses linéaires parmi un très bel éventail de grands vins de Bourgogne.

Preuve en est que nos terroirs ne connaissent pas de frontière et pour peu que l'on s'intéresse à sortir des sentiers battus, la Bourgogne réserve encore de très belles surprises. Accorder une belle place à la production nationale et risquer la découverte, il faut oser mais en faisant preuve de cette audace on favorise la promotion des jeunes appellations et on réduit l'empreinte carbone...

BRAVER LES INTERDITS ?...

Soyez hors d'inquiétude, il n'est nulle question de faire appel à l'armée pour maintenir l'ordre dans les vignes mais juste de revenir sur un amusant passage de la grande histoire du vin: L'interdiction de certains cépages mais avant tout la raison de celle-ci qui intervint en 1935.

Il faut remonter à la terrible période du phylloxéra et à la création de nombreux hybrides à partir de souches américaines résistantes au drame, voire très puisqu'elles ne nécessitent quasiment aucun entretien et s'avèrent des plus très productives. Seul inconvénient néanmoins... Le résultat n'est vraiment pas folichon (on parle d'arôme d'urine de renard) mais là n'est pas la raison de l'interdiction des Jacquez, Noah, Herbemont, Clinton, Isabelle et Othello.

La véritable raison est bien plus obscure car bientôt arrive une période de surproduction avec l'essor du vignoble algérien et il faut bien écouler la production nationale alors entre coups bas politiques et affirmations scientifiques totalement infondées, on décrète que ces cépages rendent fous (il convient d'admettre qu'ils piquent sévèrement). Pour autant, les temps changent et la réduction des intrants, le BIO, le bouleversement climatique incitent à leur réhabilitation d'autant que les méthodes actuelles de vinification permettraient de gommer le goût de renard et de réduire l'acidité... Moins de cochonneries dans les vignes mais un peu plus en cuverie pour réhabiliter des raisins qui n'ont jamais fait bon... Certes, le motif d'interdiction est fallacieux mais au bout du bout, quelle importance ?



13€40
75 cl
Soit 17,87€ le litre

CHOREY LES BEAUNE
Les Beaumonts
Domaine Pavelot Père & Fils
2017 - 75 cl

14€80
75 cl
Soit 19,73€ le litre

GIVRY 1^{er} CRU ROUGE
Vieilles Vignes
Domaine Fabrice Masse
2019 - 75 cl

17€60
75 cl
Soit 22,47€ le litre

FIXIN
Domaine Theuriot
2018 - 75 cl

"Les 20 ans de l'Appellation Côtes du Couchois"

9€70
75 cl
Soit 12,93€ le litre

BOURGOGNE CÔTES DU COUCHOIS
Domaine de Couches
2019 - 75 cl

Le Bourgogne Côtes du Couchois fête son vingtième anniversaire de son AOC

Au sud des Maranges et des Hautes-Côtes de Beaune, le Couchois a vu sa personnalité reconnue au sein de l'Appellation d'Origine Contrôlée Bourgogne depuis le millésime 2000 en rouge sous le nom de Côtes du Couchois. Le vignoble est d'une superficie de 250 ha. Les vins des Côtes du Couchois ont tout pour plaire! Nos rouges et nos blancs se révèlent toute leur personnalité fruitée et florale, délicate et généreuse à la fois au rapport qualité-prix imbattable. Une vingtaine de producteurs assurent la promotion des Côtes du Couchois.

FORMIDABLE COUP DE PROJECTEUR !...

Est-ce en écho à l'article de la une mais force est d'admettre que la "Grande Distribution" se réinvente en accordant de plus en plus de place à la production locale mais également en assurant une plus juste rémunération du travail d'acteurs s'engageant dans une démarche durable.

Saluons dès lors l'accord passé entre le groupe Intermarché et Benoît Charbonnaud (Manoir de Couches) pour la mise en avant des Côtes du Couchois lors de la prochaine "Foire aux Vins"... Pas moins de 25 hyper et supermarchés qui vont relayer l'offre en faveur des 20 Ans de l'appellation grâce à ce "Coup de Cœur" amplement mérité et à son prix très très doux, qu'espérer de mieux ?...

L'occasion de répéter que l'AOC Côtes du Couchois, située à l'extrême sud de la Côte de Beaune produit des vins de charme et de caractère depuis près de deux millénaires : Il est donc grand temps de les découvrir et les faire découvrir

car n'oublions pas que les meilleurs ambassadeurs de nos terroirs sont encore ceux qui dégustent et apprécient nos vins, en parlent et créent ainsi l'intérêt puis la demande de ceux qui les distribuent... Une chaîne complexe qui se construit avec les années, alors, n'en perdons plus.

LA NOUVELLE REVUE ARRIVE...

Avec le printemps qui pointe le bout de son nez et les beaux jours qui arrivent, quoi de plus naturel que d'apporter un petit coup de fraîcheur au site des Côtes du Couchois et d'en profiter pour y intégrer une revue...

Je vois déjà les oreilles qui se dressent et les yeux qui s'écarquillent mais je crains de désenchanter fortement les amateurs de froufrous et dentelles, c'est de presse dont il s'agit (il faut dire que le titre aguicheur et la photo plus que prometteuse avaient de quoi tromper mais que voulez-vous, il faut bien attirer le lectorat). Revue de presse donc à paraître très prochainement sur votre site préféré où vous aurez la joie de retrouver ce qui se dit sur notre belle AOC. Rendez-vous donc d'ici une semaine ou deux pour la mise en ligne et surtout n'hésitez-pas à nous transmettre ou signaler tout article d'intérêt afin que nous puissions en faire partager la teneur avec toutes les amatrices et amateurs de notre beau terroir.



LA PERSONNALITÉ DU MOIS...

Rassurez-vous, la Dépêche de l'Union ne se politise pas, elle se contente (comme à son habitude) de mettre en valeur les acteurs qui œuvrent positivement pour le Couchois et notre personnalité du mois, celle qui s'est avérée la plus bénéfique à date n'est autre que Mister Joe Biden himself !

Le président des Etats-Unis dans nos lignes avec un message des plus positifs après la période Trump, on aura vraiment tout vu mais n'est-ce pas cela qui rend le monde si intéressant ?... Hommage donc au Président des Etats-Unis qui vient de suspendre la taxe sur les importations de vins français (suspension dans l'immédiat pour une suppression prochaine... espérons-le). Quoiqu'il en soit, c'est déjà un énorme plus et un signal extrêmement positif adressé à notre beau pays, alors, au nom des vignerons... Merci Joe !

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS...

Si cela vous convient, je suggère de passer directement aux rendez-vous postérieurs au 2 Avril afin d'éviter toutes fantaisies étant de nature à inviter d'aucuns à une visite nocturne des basses-fosses du château où viendrait d'être mis à jour une bouteille de Côtes du Couchois Blanc datant de 1837.

Autre fantaisie, mais celle-ci est bien réelle, vous êtes sagement invités à vous rendre visite à vous-même avec cet énième confinement interdisant toutes sorties sauf celles autorisées et notamment celles permettant, dans un rayon de 10Km, d'acquérir vos Côtes du Couchois préférés... A ce sujet d'ailleurs, certains Domaines pratiqueront la gratuité intégrale le 1^{er}...





LE FIL ROUGE... EN BLANC !...

Pour ceux qui en doutaient encore, voici une belle démonstration du plaisir que procure un Côte du Couchois Blanc (Je sais, je sais, n'y aurait-il pas là une légère anticipation) mais lorsque l'appréciation est donnée par un chroniqueur suivi par 1,63 million d'abonnés, il semble que l'argument soit recevable.

Je vous invite donc largement à visualiser cette dégustation entre amis afin de découvrir toute la complexité de notre magnifique terroir à l'adresse suivante : <https://m.youtube.com/watch?v=bUbMfqHCwgY&feature=youtu.be>

Un moment de convivialité bien sûr mais également une tendance de la jeune génération à explorer de nouveaux territoires, à affirmer ses propres goûts mais malgré tout à confirmer une valeur ancestrale qui est celle de l'amour du bon vin... n'est-ce pas merveilleux !

ET N'OUBLIEZ PAS...

... que l'important, c'est vous. Pour avancer, nous avons besoin de toute votre énergie, de votre savoir, de vos opinions mais aussi et surtout de vos idées. Cette lettre d'information est faite pour cela alors n'hésitez pas à faire part de vos avis, propositions, remarques, idées... tout est bon à prendre pour autant que cela contribue à promouvoir nos grands vins et l'attractivité de notre belle région.

Franchement les évolutions de la science en matière médicale et tout particulièrement dans le domaine de la gériatrie ont de quoi émerveiller, stupéfier... Observez attentivement notre factrice, qui sans y paraître frise tout de même les quatre-vingts ans et poursuit son activité grâce au programme de maintien dans l'emploi des seniors. Le gros déambulateur et ses élégantes roulettes bleues sert quant à lui à la stabilité, la motricité et l'hydratation du masque de silicone et de collagène couvrant le visage de ce qu'un œil non aguerri pourrait considérer comme une jeune fille... Merveilles de la science mais surtout louable initiative de la Poste qui offre ainsi un espoir d'activité à toute une tranche de génération et un excellent sujet pour ne pas oublier que le mois d'avril commence par un poisson...



Côtes du Couchois

Union des Producteurs et Négociants
de l'AOC Côtes du Couchois